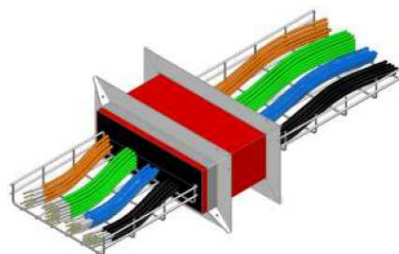
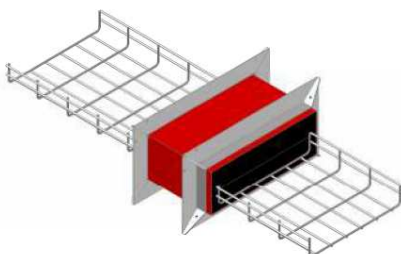
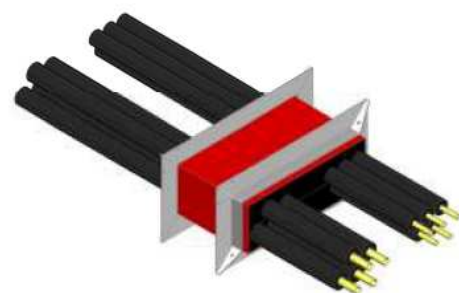


PASSE-CÂBLES COUPE-FEU

Grandes dimensions

Les **passer-câbles** coupe-feu sont des goulottes qui permettent de restituer l'intégrité coupe-feu d'un voile ou d'une dalle coupe-feu au niveau des traversées de câbles électriques. Lors d'un incendie, les bandes intumescentes contenues dans ces goulottes se substituent aux gaines de câbles et colmatent l'intérieur de la goulotte.

Testés en résistance au feu dans un laboratoire agréé, ces nouveaux produits ont obtenu conformément à l'arrêté du 22 mars 2004, des classements **jusqu'à EI120** en dalle béton et en cloison



Certification :

ETA UL140246.

Performances :

Ref ACH	Désignation	Longueur en mm	Hauteur en mm (*)	Profondeur en mm (*)
PC250	Passe câble CF PC250	250	125	254
PC350	Passe câble CF PC350	350	125	254
PC450	Passe câble CF PC450	450	125	254
PC550	Passe câble CF PC550	550	125	254
PC1100	Passe câble CF PC1100	1100	125	254

Objectifs de la protection passive

- **Stopper** la progression des fumées,
- **Éviter** la propagation des flammes,
- **Augmenter** la stabilité au feu des éléments de structure,
- **Contenir** les effets thermiques à la zone sinistrée

Rappel de la réglementation :

« Les traversées de parois par des canalisations électriques, y compris les canalisations préfabriquées, doivent être obturées de telle manière qu'elles ne diminuent pas le degré coupe-feu de la paroi.

Lorsque les canalisations sont groupées dans des gaines, ces dernières doivent présenter un coupe-feu de traversée équivalent au degré coupe-feu de la paroi traversée. »

¹ Rappel non exhaustif, se référer à la dernière édition des textes : arrêté du 25 juin 1980 modifié art. EL2.